



CRPM CPMR

CONFÉRENCE DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES MARITIMES D'EUROPE
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE

6, rue Saint-Martin - 35700 RENNES (F)
Tél.: + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax: + 33 (0)2 99 35 09 19
e.mail : secretariat@crpm.org - web : www.crpm.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 24 octobre 2008

Réf : CRPMCOM080036

UNE THÉRAPIE TERRITORIALE POUR LA PAC

200 [participants](#) venant des Régions de toute l'Europe et du secteur agricole, se sont rencontrés à Nantes, le 23 octobre 2008 pour proposer aux Institutions européennes une « thérapie territoriale » pour la PAC après-2013. Le séminaire était organisé par la **Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM)** à l'invitation de **Jacques Auxiette**, Président du Conseil régional des Pays de la Loire et avec la participation de **Mariann Fischer-Boel**, Commissaire européenne à l'agriculture et de **Michel Barnier**, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Président en exercice du Conseil Agricolture.

Le Bilan de santé de la PAC apporte à la CRPM l'occasion d'agir. Comme en juin dernier, la CRPM avait présenté sa réponse (« [Contribution de la CRPM à la réforme de la politique agricole commune \(PAC\)](#) ») aux propositions de la Commission. Aujourd'hui, elle lance l'étape suivante qui consiste dans l'élaboration des propositions pour après 2013.

Un rapport entre politique régionale et agricole a été établi par **Michel Barnier**, Ministre français de l'Agriculture et de la Pêche : « *les adversaires de la politique régionale sont les mêmes que ceux de la politique agricole : ceux qui veulent baisser le budget européen, déjà peu élevé. La politique agricole peut coïncider avec croissance et compétitivité comme c'est le cas de la politique de cohésion* ». L'ancien Commissaire à la politique régionale a aussi souligné que « *dans le tsunami financier, l'Europe résiste grâce à son économie réelle, dont fait partie l'agriculture* ». Au nom du Conseil de l'UE, M. Barnier a assuré les Régions que ses 26 collègues sont d'accord pour maintenir la PAC, et il a enfin invité la CRPM avant le 19 novembre, jour du Conseil Agricolture consacré au Bilan de santé pour une séance de travail informelle qui permettra aux Régions de mieux s'exprimer sur ce sujet.

« *Le bilan de santé de la PAC donne la possibilité aux Etats de faire un pas de plus vers la régionalisation* », a souligné **Claudio Martini**, Président de la Région Toscane et de la CRPM. « *Vu qu'il n'existe pas en Europe d'exemple d'échec faisant suite au transfert de responsabilités aux Régions dans le domaine des politiques territoriales, les Etats sont invités à saisir cette opportunité* ». En effet, même si la PAC est décidée au niveau communautaire, elle produit des effets territoriaux et le niveau régional est le mieux placé pour éviter un décalage entre les grands objectifs et l'application locale.

Une [déclaration finale](#) a été approuvée par les participants ; elle propose, entre autres, qu'à l'occasion de la révision à mi-parcours des plans de développement rural, une régionalisation de ces plans soit généralisée dans l'ensemble de l'Union. Elle souhaite, en outre, une territorialisation des programmes du deuxième pilier pour la période 2010-2013 qui prépare la voie à des programmes ruraux régionalisés post-2013. Selon la CRPM, ces principes de partenariat avec les Régions devront être rendus contraignants par la législation communautaire, en ligne avec le principe de cohésion territoriale inscrit au Traité de Lisbonne. (Une régionalisation accrue de la PAC permettra aussi de mieux coordonner les interventions au titre du premier pilier avec celles du second, et éviter ainsi toute contradiction entre les deux instruments, comme c'est malheureusement trop souvent le cas aujourd'hui.)



CRPM CPMR

CONFÉRENCE DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES MARITIMES D'EUROPE
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE

6, rue Saint-Martin - 35700 RENNES (F)
Tél.: + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax: + 33 (0)2 99 35 09 19
e.mail : secretariat@crpm.org - web : www.crpm.org

La réponse du Commissaire aux Régions était assez prudente : « *comme vous le savez, l'identité régionale est une part importante dans la construction de l'Union européenne. Toutefois, lorsque les propositions politiques de la Commission arrivent devant le Conseil, ce dernier se réunit en tant qu'organe collégial des Etats membres. C'est aux Etats membres de décider le niveau de responsabilité à transférer aux Régions !* » Toutefois, **Mariann Fischer-Boel** s'est dit en faveur d'une application du système régional pour les aides directes et elle a assuré les participants qu'elle se battra avec force pour maintenir le budget prévu actuellement et défini jusqu'à 2013.

Jacques Auxiette, a montré son accord avec la Commissaire en soulignant aussi l'aspect « communautaire » de la PAC : « *La politique agricole et alimentaire doit rester « commune » et donc européenne. La PAC doit être une des priorités de l'Union Européenne et cette priorité doit se traduire par le maintien du volume de l'enveloppe budgétaire communautaire qui y est consacré.* » « *Plus que jamais, la PAC est avant tout une politique alimentaire* ». A ajouté le Président du Conseil régional des Pays de la Loire. « *Et en Europe comme ailleurs, l'agriculture n'est pas une activité comme une autre, de même que le produit alimentaire n'est pas un produit comme les autres, que seule la loi du marché devrait réguler. L'indépendance et la sécurité alimentaire restent un enjeu vital. Et elles doivent se combiner avec le développement de filières de qualité et la garantie de la sécurité sanitaire et publique.* »

La CRPM a décidé, de confier la poursuite des réflexions dans ce domaine à un groupe de travail interne, représentatif dans sa composition de la diversité des territoires à l'échelle européenne et a aussi invité les autres réseaux régionaux européens actifs dans le domaine agricole, comme l'AREPO (Association Européenne des produits d'Origine) et les Régions libres d'OGM, à la rejoindre dans ce défi. Ce groupe de travail sera piloté par les Pays de la Loire et l'Andalousie. En s'adressant aux Institutions européennes, elle a enfin lancé l'idée d'un partenariat permanent entre le Conseil, la Commission, le Parlement et les Régions, via une rencontre annuelle qui permettrait de faire le point sur les avancées de la PAC dans les Régions. L'idée a été accueillie favorablement par M. Barnier qui s'est engagé pour le proposer au Conseil.

Pour plus d'information, merci de contacter :

Enrico MAYRHOFER,
Gsm : +32 486 561 967, E-mail : enrico.mayrhofer@crpm.org
Web: www.crpm.org - www.cpmr.org